

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



Transformer l'expérience
en diplôme



TRANSFORMER L'EXPÉRIENCE EN DIPLÔME

L'UTC propose le programme d'accompagnement « Objectif VAE* » aux candidats qui souhaitent s'engager dans une démarche de VAE en mettant toutes les chances de réussite de leur côté. « Objectif VAE » consiste en un appui méthodologique et pédagogique à la description et à l'analyse de l'expérience du candidat, ainsi qu'à la formalisation de ses connaissances, aptitudes et compétences acquises au regard du diplôme visé.

« Objectif VAE » est organisé autour de 7 ateliers collectifs qui permettent aux candidats de :

- **comprendre** ce qui est attendu par le jury de VAE,
- **décrire et analyser** leurs expériences avec un regard critique,
- **bénéficier d'un accompagnement** méthodologique dans la rédaction du mémoire de VAE,
- **développer** des liens avec les autres candidats à l'occasion des ateliers de regroupement,
- **bénéficier de l'entraide** des pairs et entretenir leur motivation entre 2 ateliers grâce aux relations qu'ils ont développées.

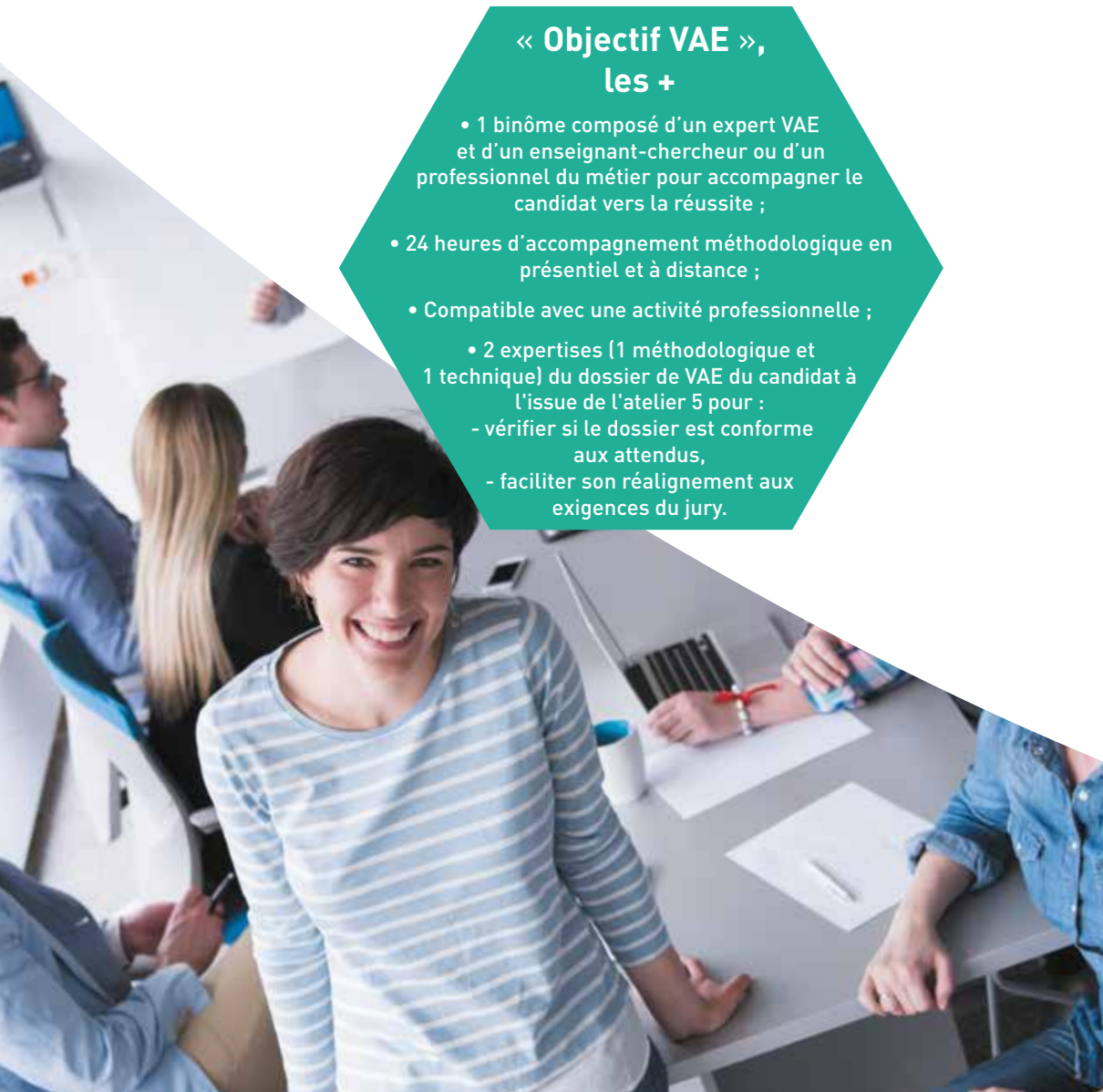
Ces 7 ateliers collectifs ont une durée totale de 24 h :

- 3 ateliers à distance (durée totale : 6 h),
- 4 ateliers à l'UTC (durée totale : 18 h).

* « Objectif VAE » ne concerne pas l'accompagnement au doctorat. Pour le doctorat, nous consulter.

« Objectif VAE », les +

- 1 binôme composé d'un expert VAE et d'un enseignant-chercheur ou d'un professionnel du métier pour accompagner le candidat vers la réussite ;
- 24 heures d'accompagnement méthodologique en présentiel et à distance ;
- Compatible avec une activité professionnelle ;
 - 2 expertises (1 méthodologique et 1 technique) du dossier de VAE du candidat à l'issue de l'atelier 5 pour :
 - vérifier si le dossier est conforme aux attendus,
 - faciliter son réalignement aux exigences du jury.



UN EXPERT MÉTHODOLOGIQUE POUR ACCOMPAGNER LES CANDIDATS VERS LA RÉUSSITE

Spécialiste en analyse des compétences, il veille à ce que le candidat réponde aux exigences de la démarche de VAE.

Il a pour missions de :

- Présenter au candidat la logique du dossier ;
- Proposer une méthode pour décrire et analyser ses activités ;
- Aider le candidat à identifier ses compétences, à les argumenter et à les formaliser dans le mémoire.



Cette prise de recul m'a fait mesurer tout ce que j'ai appris en presque 20 ans

Sonia, diplômée ingénieur en systèmes urbains par la VAE

« OBJECTIF VAE »

DES ATELIERS DE REGROUPEMENT EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE POUR SIMPLIFIER LA VIE DES PARTICIPANTS

Atelier 1 (2 h 00 - en ligne)

- Découverte du processus ;
- Présentation du dossier de VAE ;
- Les attentes du jury de VAE.

Atelier 2 (4 h 00 - UTC Compiègne)

- Exposer sa trajectoire et ses motivations ;
- Présenter son projet professionnel ;
- Décrire ses activités en lien avec le diplôme.

Atelier 3 (7 h 00 - UTC Compiègne)

- Construire un plan du mémoire ;
- Argumenter ses compétences et ses connaissances.

Atelier 4 (3 h 00 - UTC Compiègne)

- Argumenter ses compétences et ses connaissances ;
- S'assurer de la bonne orientation de l'argumentaire au regard des attendus.

Atelier 5 (2 h 00 - en ligne)

- S'assurer de la bonne orientation de l'argumentaire au regard des attendus ;
- Revue des consignes pour la finalisation du dossier.

Atelier 6 (2 h 00 - en ligne)

- Consignes pour préparer la présentation devant le jury.

Atelier 7 (4 h 00 - UTC Compiègne)

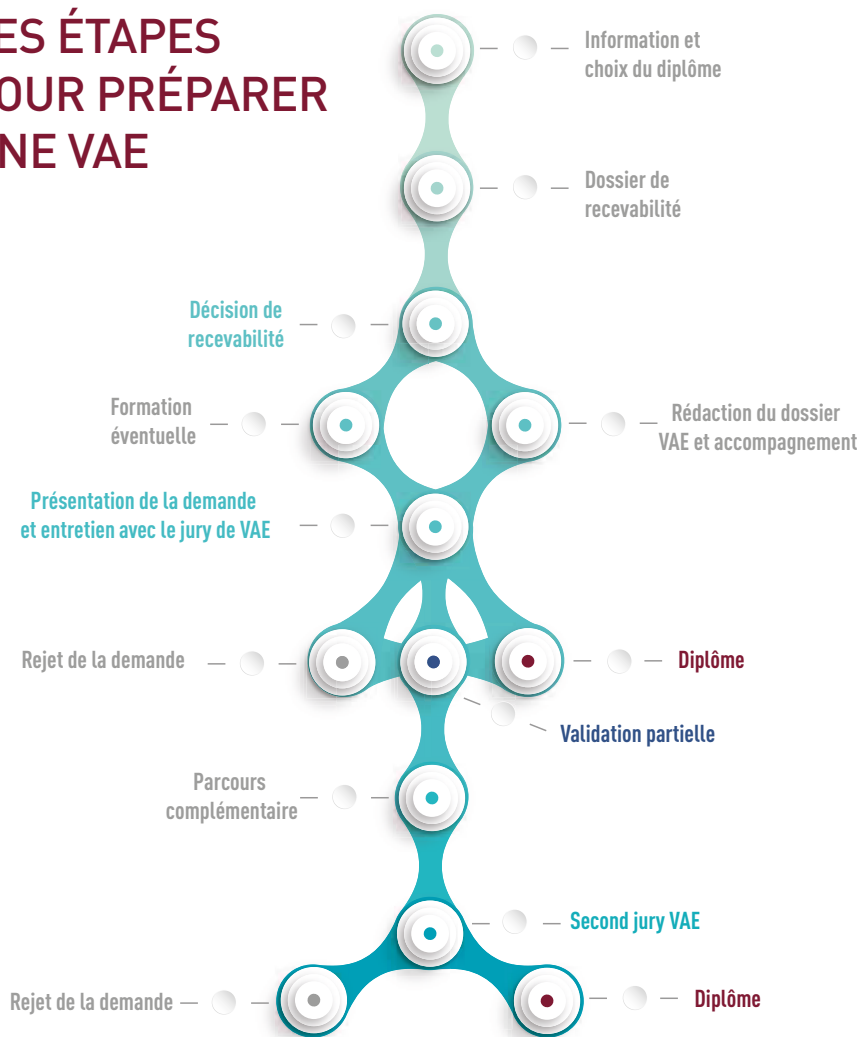
- Simulation de présentation devant le jury.



Les ateliers sont la clef de voûte de toute la démarche. Sans ces ateliers on risque de partir dans de mauvaises directions, de se tromper dans son auto-évaluation.

Philippe, diplômé ingénieur en mécanique par la VAE

LES ÉTAPES POUR PRÉPARER UNE VAE



COMMENT RÉUSSIR SA VAE

- Avoir un projet professionnel clair ;
- Avoir un recul critique sur son expérience ;
- Avoir de la disponibilité et être tenace ;
- Suivre les recommandations de l'accompagnateur de l'UTC.



Contact

Tél : 03 44 23 44 82
ou 03 44 23 49 19
vae@utc.fr

NOS CONSEILS

- S'informer sur la VAE en lisant les informations présentes sur le site : www.utc.fr ;
- S'inscrire à une session d'information organisée par l'UTC ;
- Analyser le descriptif du diplôme visé avant de constituer le dossier de recevabilité ;
- Noter que la VAE n'est pas une conversion automatique de l'expérience en diplôme. Il est nécessaire de démontrer ses compétences et d'en apporter des preuves ;
- Prévoir tôt les démarches pour obtenir le financement de la VAE.

